Mixité sociale et lieux publics

Dédié à l'étude de la mixité sociale dans les lieux publics, ce deuxième rapport de l'OMIS montre bien la compléxité mais aussi l'intérêt de mélanger les populations.

Avec l'apparition du nouveau coronavirus, plusieurs milliards d'êtres humains se sont retrouvés confinés chez eux, limitant leurs sorties à des activités « essentielles ». Du fait de ces mesures sanitaires, les lieux publics des métropoles, aussi bien que ceux des simples bourgades, ont été désertés pendant plusieurs mois. Par la suite, le retour dans les lieux publics s'est accompagné de mesures de « distanciation sociale », la principale étant une distance physique entre les personnes afin d'éviter une nouvelle flambée de l'épidémie.

Ainsi, cet événement, parmi les plus marquants de l'histoire contemporaine mondiale, permet de dessiner en creux ce qui constitue l'ADN des lieux publics : le mélange, le brassage, le partage, l'échange, la mixité. Toutes choses désormais limitées, voire bannies. La mixité sociale était déjà mise à mal partout où les riches s'évertuent à s'éloigner des plus pauvres. Elle est aujourd'hui battue en brèche par la mise à distance des jeunes et des vieux, ceci afin de protéger ces derniers. Il est révélateur que les mesures qui visent à rompre les « chaînes de propagation » du virus soient dites de « distanciation sociale ». Se tenir à distance pour restreindre ce qui se partage, ce qui s'échange et, potentiellement, tout ce qui est commun. Ainsi, la lutte contre le virus met en lumière les relations fondamentales qui existent entre lieux publics et liens sociaux. Ce deuxième rapport de l'Observatoire de la mixité sociale (OMIS) se propose d'analyser ces relations au travers de l'observation et de l'étude d'un certain nombre de lieux publics : médiathèques, centres commerciaux, artères des grandes villes. Lieux qui peinent à retrouver un fonctionnement normal après le déconfinement et qui sont emblématiques de la lutte contre des liaisons désormais jugées dangereuses.

Le premier rapport de l'OMIS, *Regards sur la mixité sociale - Comment les villes construisent le vivre-ensemble,* publié en 2018, traitait du lien entre mixité sociale et logement. Le logement, surtout quand il est social, est le lieu le plus propice à cette mixité qui semble indispensable à l'idéal républicain d'égalité et de solidarité. Comment en effet favoriser la prise en compte des plus modestes par les plus aisés si ces derniers ne

les voient pas, ne les croisent pas, ne les connaissent pas ? Si les plus aisés vivent en permanence dans l'entre-soi, sans aucun contact avec ceux qui ne bénéficient pas du même confort, comment peuvent-ils se sentir concernés par leur sort ? Or, où mieux qu'autour de son domicile peut-on établir de telles relations, connaître l'autre ? C'est ainsi que le logement, le quartier et la commune sont devenus les lieux clés de la mixité sociale.

Le premier rapport de l'OMIS a cependant souligné combien cet idéal de mixité sociale dans les logements était problématique car il est en butte à des dynamiques sociales contraires extrêmement fortes. Même si la mixité est désirée, il suffit que chacun souhaite avoir près de son domicile une part, même minoritaire, de gens semblables à soi pour qu'au fil des déménagements, un quartier devienne homogène socialement. En outre, les bénéfices de cette mixité à l'échelle résidentielle sont souvent difficiles à cerner. Quand un voisin de banc déplaît, il suffit de se lever et d'aller s'asseoir sur un autre banc. Quand il s'agit du voisin de palier, il est plus difficile de quitter la scène et il faut affronter le problème. L'échange qui s'ensuit peut permettre une rencontre, une meilleure connaissance de l'autre et l'établissement de règles de coexistence pacifique. Mais cet échange peut aussi mal tourner, et c'est malheureusement souvent le cas. L'intervention de médiateurs sera alors indispensable. Les bailleurs de logements sociaux le savent et recrutent ainsi régulièrement des concierges formés à la médiation.

Étant données les limites du mélange social à l'échelle du quartier de résidence, il nous a semblé intéressant, pour ce deuxième rapport de l'OMIS, d'examiner d'autres lieux de mixité : ceux du travail, de la consommation, du divertissement, des études, ceux dans lesquels on se retrouve avec ses amis ou sa famille. Pour les habitants d'Île-de-France, encore plus que pour d'autres, le périmètre est vaste.

Une mixité à géométrie variable

Le Mobiliscope, outil interactif de visualisation présenté dans ce rapport (p. 97), montre bien qu'au gré des flux quotidiens dans différents quartiers, les paysages sociaux évoluent au cours d'une même journée : certaines zones très populaires la nuit peuvent être très mélangées pendant la journée parce que des cadres y travaillent ou parce que des étudiants y sont présents, comme c'est le cas à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). Promouvoir ces côtoiements via une mixité des activités – résidentielles, commerciales, ludiques – peut favoriser les mélanges de populations. L'opération menée dans le 14e arrondissement de Paris sur le site de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul, et que ce rapport présente (p. 47), s'inscrit dans cette logique. L'association d'un promoteur et du Mouvement Habitat et Humanisme a permis d'agir sur la mixité au niveau résidentiel en créant des immeubles mélangeant logements sociaux et accession à la propriété. Mais l'action ne s'est pas arrêtée là et s'est élargie au quartier en envisageant la création d'une crèche, d'une école, de services médicaux, de locaux pour les associations et les artisans, d'équipements culturels et de jardins partagés, le tout avec, point essentiel, la présence d'une personne chargée de veiller à ce que la co-présence débouche sur des rencontres. Il faut cependant garder à l'esprit que, comme le souligne l'article consacré au Mobiliscope, le développement de la mixité dans les quartiers populaires est souvent le prélude à la gentrification, notamment dans les quartiers de Paris et de la première couronne qui sont soumis à une forte pression immobilière.

Quoi qu'il en soit, nos pérégrinations quotidiennes dans les lieux centraux des grandes villes sont autant d'occasions d'expérimenter l'altérité. C'est le cas aux Halles, dans le centre de Paris. Ce quartier est un lieu de brassage car il est conçu pour la flânerie et la déambulation mais surtout parce qu'il est l'un des plus accessibles depuis la

banlieue grâce aux nombreuses lignes de RER qui s'y croisent. Le rôle des transports, et plus largement de la mobilité, est déterminant dans la promotion de la rencontre de l'autre. Les échanges qui en résultent, même s'ils sont plus ténus que ceux autour de son domicile, n'en sont pas moins significatifs. Moins contraignants, puisque pouvant être abrégés à tout moment, ils sont ainsi potentiellement plus positifs.

Vers un côtoiement paisible

Même éphémères, ces interactions peuvent aussi tourner mal. Dans les centres commerciaux – objet de l'un des articles de ce rapport (p. 76) – lieux semi-publics obéissant à des règles différentes de celles des espaces totalement publics, l'intervention d'un tiers est souvent nécessaire pour contrer le rejet. Malheureusement, le champ d'action de ces tiers est trop souvent circonscrit à la sécurité, empêchant de ce fait l'échange comme quand des jeunes venus de banlieues populaires se voient observés de manière soupçonneuse. Les sociétés de sécurité répondront que leurs soupçons s'avèrent souvent justifiés. Il n'en reste pas moins qu'il est difficile de construire une relation inclusive sur de telles bases. Ce soupçon donne aux jeunes concernés le sentiment d'être condamnés par avance, d'être irrémédiablement marqués par l'image négative accolée aux « jeunes de banlieue » et fait ainsi obstacle à l'intégration que la société exige d'eux. Pour enrayer cette mécanique d'injonctions contradictoires, l'intervention de véritables médiateurs, formés à la communication, peut aider à ce que les relations se détendent, à ce que les étiquettes accolées d'emblée cèdent la place à l'expérience concrète de l'autre dans toute son épaisseur. Untel pourrait alors se retrouver bousculé dans ses convictions stéréotypées par le fait qu'un jeune, sur lequel il aurait *a priori* porté un jugement négatif, lui tienne la porte dans un magasin. C'est ainsi que se fabrique ce que le sociologue et ethnologue américain Elijah Anderson appelle la « canopée cosmopolite ».

Créer de véritables lieux d'échange reste difficile. L'exemple du parc de La Villette, présenté dans ce rapport (p. 82), en est l'illustration : pendant des années, l'Association de prévention du site de La Villette a tenté de faire du parc un lieu inclusif en veillant à y faire une place aux enfants des quartiers défavorisés, aux jeunes en mal d'insertion, à grands renforts d'éducateurs et d'entreprises solidaires. En dépit de quelques succès, force est de constater que le voisinage de milieux différents – allant des amateurs de musique, d'art ou de pique-nique familiaux aux bandes de jeunes, voire aux caïds – relève finalement davantage de la cohabitation pacifique que de la rencontre. Dans les lieux publics très denses et très divers d'une métropole comme Paris, il est fort rare que les échanges aillent au-delà d'interactions ponctuelles. Les relations sont souvent basées sur ce que le sociologue américain Erving Goffman appelle « l'inattention civile ». Elles reposent sur une règle tacite de non engagement vis-à-vis de ceux que l'on croise et sur une tolérance qui rime souvent avec indifférence.

Dans le large éventail des lieux publics, ce rapport porte une attention particulière à ce que certains sociologues appellent des « tiers-lieux », à la suite du sociologue américain Ray Oldenburg. Pour leurs usagers occasionnels, l'anonymat domine, mais cela évolue quand on les fréquente assidument, certains inconnus devenant des familiers. Les relations sociales y sont ainsi souvent plus fortes que dans les lieux de passage. Les médiathèques, dont l'exemple ouvre le rapport (p. 22), sont emblématiques de ces tiers-lieux. Elles attirent des publics très divers, comme dans l'espace public, tout en générant des échanges beaucoup plus riches qui peuvent parfois être cordiaux. C'est le cas quand des jeunes d'origines variées s'y retrouvent pour des parties de jeux vidéo. Les transports en commun peuvent aussi être envisagés comme des tiers-lieux : la présence de

l'autre s'y impose de manière beaucoup plus forte que dans les rues ou sur les trottoirs et cet autre peut devenir un familier au fil des trajets pour aller travailler.

La mixité n'est pas seulement une affaire de mélange de personnes aux revenus différents. La question de la coexistence et de la construction d'un commun ne se pose pas seulement entre riches et pauvres, mais aussi entre personnes d'origines géographiques différentes, entre jeunes et adultes ou entre hommes et femmes. Et ce ne sont là que quelques exemples car les critères de la mixité sont extrêmement variés. Pour les rapports entre hommes et femmes, les transports sont là encore un lieu clé de l'expérience de l'altérité. Dans une métropole comme Paris, les femmes, contraintes à la promiscuité et confrontées à la domination masculine, peinent à envisager cette expérience de manière positive, comme le souligne l'article sur la mixité dans les espaces publics franciliens (p. 86). La « drague lourde » a jusqu'ici bénéficié d'une relative tolérance et les femmes devaient s'adapter en ne rentrant jamais seules le soir ou en choisissant attentivement leurs itinéraires. Cependant, le regard public dominant est en train de changer et le harceleur voit la pression sociale se retourner en sa défaveur. Des collectivités locales, des acteurs publics liés à la mobilité, des associations s'engagent pour que les femmes puissent circuler dans l'espace public en toute égalité avec les hommes. Mais le chemin reste long…

Ouvrir les regards sur autrui

Si les espaces fréquentés par un public varié peuvent être des lieux de neutralisation de la différence, ils sont aussi bien souvent les lieux de l'expérience de la domination. Ce rapport en témoigne. C'est pour cela que la question de la sécurité y a été davantage mise en avant qu'initialement souhaitée. Dans l'espace public, celui qui donne le ton est celui qui sait se montrer menaçant, que cette menace soit réelle (un homme harcelant une femme) ou supposée (un « jeune de banlieue » qui ne fait qu'être là). La remise en cause de cette domination – existante ou imaginaire – implique une redéfinition du regard que chacun porte sur autrui.

L'inattention civile, concept d'Erving Goffman évoqué précédemment, permet à chacun de vaquer à ses occupations sans avoir à rendre de comptes à autrui. Et c'est justement ce qui rend l'anonymat des grandes villes aussi plaisant, voire libérateur pour certains, comme ces jeunes qui se mettent à distance du contrôle social de leur voisinage en allant dans un centre commercial. Mais certaines circonstances imposent pourtant de sortir de cette réserve et d'intervenir. Ainsi, une des questions centrales de la mixité en acte est de déterminer à quel moment on entre dans l'intolérable. Question délicate puisque ce seuil varie selon les individus et que la mixité met en rapport des personnes dont les points de vue diffèrent sur la question. Cette confrontation des points de vue est ce qui fait tout l'intérêt de la mixité. En mettant en tension des normes et des attentes différentes, les lieux de brassage social produisent des expériences à proprement parler politiques. Ils mettent également à l'épreuve ce que les individus ont en commun, ce qui leur permet de faire société et de se rassembler autour de valeurs et d'idéaux partagés.

Éric Charmes et Stéphanie Vermeersch,
membres du conseil scientifique de l'Omis